



# FORMATION CADRES ET DIRECTEURS

La formation aux métiers éducatifs et sociaux

- **CAFDES**
- **Préparation aux épreuves de sélection CAFDES**



[www.arifts.fr](http://www.arifts.fr)



# CAFDES

## Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale

La formation au CAFDES proposée par l'ARIFTS Site Nantais est développée en partenariat avec l'Université de Nantes-Service Formation Continue, en concomitance avec le Master 2 IGISM (Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales et Médico-sociales), **parcours MOISM** Management des Organisations d'Intervention Sociale et médico-sociale), permettant une double diplomation.

L'ARIFTS s'inscrit dans le réseau national des centres agréés de l'UNAFORIS en concertation continue avec l'EHESP qui délivre le diplôme.

### DESCRIPTION DU MÉTIER

En responsabilité d'un ou plusieurs établissements ou services d'intervention sociale, ce professionnel conduit son action, par délégation de l'employeur, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des exigences éthiques et déontologiques. Il inscrit son activité dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale. Il est à l'interface de la structure gestionnaire ou de la direction générale et des équipes d'encadrement opérationnel.

Par son action, le directeur d'établissement répond aux besoins des usagers, assure l'organisation d'une prise en charge individualisée de qualité, favorise l'accès à leurs droits et à l'exercice effectif de leur citoyenneté.

### OBJECTIFS

La finalité de l'ensemble des partenaires associés est de forger chez les directeurs la capacité à mettre en œuvre les missions de service public et d'intérêt général, en développant les compétences indispensables au management et aux responsabilités en matière de gestion économique, financière et logistique. Ces compétences seront continuellement articulées à une éthique professionnelle, traduite dans des aptitudes à organiser les conditions d'une gouvernance institutionnelle orientée par la prééminence du projet de développement humain (logique de service humain) sur la logique de production d'un produit (logique de prestation). Ces postures à travailler en formation comme dans l'exercice professionnel impliquent une conception éthico-politique de l'homme au travail à élaborer en formation. Cette formation de niveau 1 vise une double certification et permet la concomitance entre la préparation du CAFDES et la délivrance d'un diplôme universitaire (MASTER).

Le CAFDES vise à transmettre les connaissances et à former les compétences définies l'arrêté du 5 juin 2007:

*«Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service, management et gestion des ressources humaines, gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service et expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire».*

Cette formation de directeur est inscrite dans le système européen de transfert de crédit. (ECTS) et est également désormais accessible par la VAE.

# CAFDES

## Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale

### PROGRAMME

- 790 heures théoriques (CAFDES + MASTER)
- 510 heures de stage (hors allègements)
- Formation sur 30 mois de juin N à novembre N+2, à raison d'un regroupement d'une semaine par mois hors vacances d'été (juillet/août)

<b>DF1</b>	<b>Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service</b> - 154 heures d'enseignement théorique - 240 heures de formation pratique
<b>DF2</b>	<b>Management et gestion des ressources humaines</b> - 196 heures d'enseignement théorique
<b>DF3</b>	<b>Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service</b> - 154 heures d'enseignement théorique
<b>DF4</b>	<b>Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire</b> - 196 heures d'enseignement théorique - 270 heures de formation pratique

#### **FORMATION THEORIQUE**

**790 heures sur 110 jours**

**1<sup>ère</sup> année:** de juin à juin

**2<sup>ème</sup> année :** sept à novembre N+2

55 jours de formation à l'ARIFTS : 395 h par année

#### **FORMATION PRATIQUE**

**à effectuer sur 2 sites qualifiants différents**

**1<sup>ère</sup> année:**

270 heures de formation en entreprise **DF4**

ou 90 h hors structure employeur et auprès d'un public différent pour les candidats en situation d'emploi pouvant bénéficier d'un allègement.

**2<sup>ème</sup> année :**

240 heures de formation en entreprise **DF1**

ou 85 h hors structure employeur et auprès d'un public différent pour les candidats en situation d'emploi pouvant bénéficier d'un allègement.

# SELECTION CAFDES

L'accès à la formation est conditionné par la réussite aux épreuves de sélection organisées par l'inter-centres Grand Ouest et par l'entretien d'entrée en formation au cours duquel seront construits les parcours individuels tenant compte notamment des allègements de formation ou dispense de validation pour les titulaires de certains diplômes (en particulier DSTS, DEIS et CAFERUIS) comme prévus par les textes.

*Les épreuves d'admission comprennent :*

**Une épreuve écrite**, d'une durée de trois heures, qui doit permettre de vérifier les qualités d'expression écrite du candidat, ses capacités d'analyse, de synthèse et son intérêt pour les questions de société. Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau I sont dispensés de cette épreuve.

**Une épreuve orale**, d'une durée de trente minutes destinée notamment à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de direction, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Elle consiste en un entretien, à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat et jointe au dossier d'inscription aux épreuves d'admission.

**Les inscriptions aux épreuves d'admission sont organisées au plan national dans le cadre du réseau UNAFORIS. L'admission est valide 5 ans auprès des centres agréés.**

**Epreuves d'admission en mars *tarifs susceptibles de modification***

- ✎ épreuves écrite et orale : 330 € (dont 50 € frais de dossier non remboursables)
- ✎ épreuve orale seule : 170 € (dont 50 € frais de dossier non remboursables)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION ET D'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent se présenter aux épreuves d'admission mentionnées au dernier alinéa de l'article D. 451-13 du code de l'action sociale et des familles les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- être titulaire d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale ;
- être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

**L'inscription aux épreuves de sélection se fait auprès du centre de formation avant le 15 février en recommandé avec accusé de réception. Le dossier d'inscription à la sélection sera disponible sur demande ou téléchargeable sur le site.**

**L'ARIFTS Site Nantais propose également une session de préparation à ces épreuves.**

# Formation préparatoire aux épreuves d'entrée en formation CAFDES

Ce cycle de formation d'une durée de 7 jours répartis de novembre à mars alterne des séquences d'enseignements théoriques, de travaux dirigés, d'enseignement à distance et d'ateliers. 5 ½ jours sont réalisés sur site et 1 jour ½ sont consacrés à l'enseignement à distance.

## OBJECTIFS

### *Culture générale de l'intervention sociale :*

Aider à actualiser, élargir et mettre en œuvre ses connaissances des questions sociales et médico-sociales, des institutions spécialisées. Entrer dans une logique de veille

### *Le Métier et la fonction de Directeur :*

Comprendre les enjeux politiques, stratégiques et techniques relatifs à la fonction de direction

### *Préparation de la note synthétique de l'épreuve orale :*

Objectiver et mettre en forme son parcours professionnel et de formation, ses motivations et réfléchir à la manière de se projeter dans la fonction de direction

### *Préparation à l'épreuve écrite :*

Travailler l'expression, l'analyse, la synthèse et développer les capacités de réflexion autour de problématiques sociales

### *Préparation de l'épreuve orale :*

Réfléchir sur les stratégies de positionnement et les congruences d'attitudes.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

*Apports de connaissances* théoriques relatives aux évolutions contemporaines des questions sociales et économiques, des politiques sanitaires et sociales et à leur actualité.

*Atelier* dédié à la construction de la note synthétique et à la réflexion collective sur la conception de la fonction de direction.

*Travail d'élaboration individuel* de la note synthétique par enseignement à distance.

*Exercices d'entraînement individuel* au commentaire de document qui prennent la forme de travaux dirigés.

*Exercices d'entraînement individuel* au commentaire de document, entre les séances, par enseignement à distance.

*Mises en situation* : épreuve écrite sur table et entretiens devant jury.

*Apports bibliographiques* sur la fonction de direction, ouvrages de culture générale de l'intervention sociale et des questions sociales, de présentation de soi à l'oral, de méthodologie de l'écrit.

## INTERVENANTS

Emmanuelle ROBERT, responsable CAFDES et des directeurs certifiés

*Des travaux de lecture seront demandés entre les sessions*

# Formation préparatoire aux épreuves d'entrée en formation CAFDES

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

<b>Jeudi nov.</b> 9h00 / 12h00 13h30 / 16h30	<b>Préparation de la note synthétique support de l'épreuve orale</b> <u>Co-Intervenantes</u> : Emmanuelle ROBERT, Responsable CAFDES et Roselyne FORTUN Directrice titulaire du CAFDES
<b>Jeudi déc.</b> 9h00 / 12h00 13h30 / 16h30	<b>Culture générale de l'intervention sociale</b> <u>Intervenant</u> : Claude QUELENNEC Directeur titulaire du CAFDES
<b>½ journée de suivi à distance</b>	<b>Suivi du travail d'élaboration de la note synthétique</b> <u>Guidance</u> : Roselyne FORTUN Directrice titulaire du CAFDES
<b>1 journée d'enseignement à distance</b>	<b>2 travaux</b> par candidats corrections et retour <u>Correctrice</u> : Roselyne FORTUN Directrice titulaire du CAFDES
<b>Jeudi déc.</b> 9h00 / 12h00 13h30 / 16h30	<b>Méthodologie de l'écrit : TD Elaboration de plans</b> <u>Intervenant</u> : François GOURAUD, formateur
<b>Jeudi janv.</b> 9h00 / 12h00	<b>Epreuve écrite en situation</b> <u>Intervenant</u> : François GOURAUD, formateur
<b>Jeudi janv.</b> 9h00 / 12h00 13h30 / 16h30	<b>Méthodologie de l'écrit : la logique d'argumentation</b> <u>Intervenant</u> : François GOURAUD, formateur
<b>Jeudi fév. / mars</b> 9h00 / 12h00 13h30 / 16h30	<b>Préparation à l'entretien</b> sur la base de la note synthétique avec jurys composés d'un formateur et d'un directeur certifié. <u>Co-Intervenantes</u> : Emmanuelle ROBERT, Responsable CAFDES et Roselyne FORTUN Directrice titulaire du CAFDES



# Formation préparatoire aux épreuves d'entrée en formation CAFDES

## ► Préparation des épreuves écrite et orale

◆Durée : 7 jours / 42 heures

◆Coût : Se renseigner

## ► Préparation de l'épreuve orale seulement

◆Durée : 3 ½ jours / 21 heures + 1/2 j de suivi à distance

◆Coût : Se renseigner

***Sont dispensés de l'épreuve écrite (arrêté paru au JO du 21 juin 2007 - article 3) les candidats justifiant d'un diplôme national ou diplôme visé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau I.***

⇒ **Dossiers d'inscription disponibles sur demande ou téléchargeables sur le site**

⇒ **Date limite d'inscription :** *dossiers acceptés dans la limite des places disponibles*

*La sélection est sous la responsabilité des centres de formation agréés organisés en réseau national. Elle a lieu à une seule date nationale et sa validité est de 5 ans dans tous les centres agréés.*

# Retrouvez toutes nos formations

## [www.arifts.fr](http://www.arifts.fr)

Retrait des dossiers auprès de :

### **ARIFTS Site Nantais**

10 rue Marion Cahour - 44400 REZE

02.40.75.94.00

Ou sur [www.arifts.fr](http://www.arifts.fr)

**Mémo:** pour être valides réglementairement auprès des OPCA , les demandes de CIF doivent être déposées 2 mois avant l'entrée en formation, voire 3 mois lorsque la formation s'effectue à temps plein.

**Tarifs** . nous contacter

### **Vos interlocuteurs**

**Emmanuelle ROBERT / Responsable CAFDES**

02.40.75.92.75 [e.robert@arifts.fr](mailto:e.robert@arifts.fr)

**Corinne LECONTE / Assistante CAFDES**

02.40.75.94.00 [c.leconte@arifts.fr](mailto:c.leconte@arifts.fr)

**Jacqueline AUDOIN / VAE CAFDES**

02.4075.92.72 [j.audoin@arifts.fr](mailto:j.audoin@arifts.fr)

